



Comité départemental de Fleurissement

LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU LABEL

RÉFÉRENT CNVVF (MINISTÈRE)

JURY NATIONAL

Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF)



Obtention de la 4^{ème} Fleur

Visite des communes proposées par le Jury Régional

Période de passage : Juillet-août

RÉFÉRENT CONSEIL RÉGIONAL

JURY RÉGIONAL

Association Régionale pour le Fleurissement et l'Embellissement des Communes (ARF)

6 Départements de la Région Centre Val-de-Loire



Obtention de la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} Fleur

Visite/conforte et fait évoluer les communes 2 et 3 fleurs et attribue la 1^{ère} fleur à celles proposées par le jury départemental

Période de passage : 3^{ème} semaine d'août

RÉFÉRENT CONSEIL DÉPARTEMENTAL

JURY DÉPARTEMENTAL

Comité Départemental de Fleurissement Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret (SHOL)



Visite/conforte les communes déjà détentrices du panneau départemental et celles proposées pour l'obtention de celui-ci par le jury de secteur

Période de passage : 3^{ème} semaine de juillet

JURY DE SECTEUR

Comité Départemental de Fleurissement Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret (SHOL)

Visite les communes NON détentrices du panneau départemental et sélectionne les maisons et lieux accueillant du public, proposés par le Jury Communal

Période de passage : 1^{ère} semaine de juillet

RÉFÉRENT COMMUNE

JURY COMMUNAL

Maire/Adjoints en charge de l'embellissement ou Services Espaces Verts ou Techniques ou Jardiniers (COMMUNE)

Visite des maisons de particuliers et lieux accueillant du public pour les présenter au Jury de Secteur

Période de passage : Dernière semaine de juin